

Définir son projet



FICHE MÉTHODE N° 1

PHASE PRÉPARATOIRE



MÉTHODE

PRINCIPAUX ENJEUX

Organiser un Défi requiert un temps important d'organisation et de travail préparatoire. C'est pourquoi, il peut être utile de recourir aux méthodes liées à la gestion de projet.

Les « PLUS » de la « Gestion de projet » :

- Mieux organiser son travail, gagner en efficacité et donc, éviter ou réduire les situations de stress.
- Déterminer des objectifs clairs, identifier les ressources nécessaires, planifier les tâches et limiter au maximum les imprévus.
- Réaliser un ensemble de tâches parfois complexes, les organiser pour obtenir un résultat conforme aux objectifs du projet.
- Anticiper et préparer l'évaluation.

OBJECTIFS

Les objectifs de la gestion de projet sont multiples :

- Planifier l'organisation des différentes tâches dans un souci d'efficacité et de « confort » de travail.
- Impliquer les éventuels intervenants (internes ou externes) et assurer la coordination entre eux.
- Surmonter les difficultés ou les imprévus.

- Apporter les ajustements nécessaires au bon déroulement du projet.
- Chiffrer et suivre le budget alloué au projet.
- Atteindre les objectifs souhaités.

MISE EN OEUVRE : les 7 questions-clés

POURQUOI ?

- Pourquoi souhaitez-vous lancer un Défi Alimentation Durable ? Quelles sont vos motivations générales ? Quel but poursuivez-vous ?
- Quel(s) bénéfice(s) ou intérêt(s) escomptez-vous ? Pour vous ? Pour le(s) public(s) visé(s) ? Vous serez satisfait(e) si vous parvenez à...

POUR QUI ?

- Quel(s) est(sont) le(s) public(s) qui sera(ont) visé(s) par le Défi Alimentation Durable ?
- Quels sont les services ou les collègues qui, au sein de votre structure, seront concernés ou impactés par ce projet ?

OÙ ?

- Quel(s) est(sont) le(s) lieu(x) concerné(s) par le Défi Alimentation Durable ?
- Dans quels lieux se dérouleront les différentes activités ? Dans vos locaux ? Sur le territoire de la commune ? Hors du territoire ?

QUAND ?

- Quelle sera la durée du Défi Alimentation Durable ?
- Quelles sont les dates de début et de fin ?
- Quels seront les temps forts ? Quel(s) type(s) d'activité(s) et à quelle(s) période(s) ?

COMMENT ?

- Quelles sont les tâches à réaliser (de manière chronologique) pour atteindre vos objectifs ? Comment allez-vous recruter les participants ? Comment allez-vous construire le programme d'activités ? Comment allez-vous nommer le projet ?
- Quels moyens humains et matériels seront nécessaires ?

AVEC QUI ?

- Quels seront vos partenaires ou vos personnes-ressources pour animer – en tout ou en partie – les activités du Défi Alimentation Durable ?
- Quels pourraient être vos partenaires financiers (financeurs habituels et autres financeurs possibles) ? Comment pensez-vous les mobiliser ?

COMBIEN ?

- À combien estimez-vous le budget nécessaire à l'organisation du Défi Alimentation Durable ?
- Comment allez-vous mesurer ses impacts en termes de participation et d'adhésion auprès des publics visés ? (cf. changements de comportements alimentaires ?)



La question « Avec qui ? » est cruciale. Pourquoi ?

- 🔪 Votre structure n'a pas intérêt à tout mettre en œuvre seule : cela lui coûterait trop cher et ce serait moins efficace ! D'où l'intérêt d'identifier des personnes-ressources à l'échelle locale mais aussi au sein de votre groupe de volontaires ! (voir fiche méthode n° 2 – Construire la carte des acteurs locaux).
- 🔪 Pour votre structure, il est intéressant de construire le Défi dans une logique transversale en impliquant les différents services qui sont au contact de vos publics.
- 🔪 En mobilisant d'autres acteurs, externes à votre structure, vous vous inscrirez dans une dynamique territoriale existante – ou en développement – en matière d'alimentation durable.

DOCUMENTS/LIENS UTILES (téléchargement gratuit)

- **SPW, Service public de Wallonie** : cohésion sociale, droits fondamentaux et pauvreté, guide de bonnes pratiques locales, guide qui présente un ensemble de bonnes pratiques dans le domaine de la cohésion sociale (voir p. 6 et 7 : méthodologie – points-clés de la gestion de projet et p. 46 à 56 : bonnes pratiques propres au droit à l'alimentation) : http://cohesionsociale.wallonie.be/sites/default/files/36723_36723_SPW_Ouvrages_Guide_INT_p1-128.pdf

NOTES

Large area with horizontal dotted lines for taking notes.

Éditeur responsable : Serge Vogels - Espace Environnement ASBL - 29 rue de Montigny - 6000 Charleroi - www.espace-environnement.be

Animer des activités sur l'alimentation durable avec ses publics
Clés méthodologiques et outils pratiques



Mai 2017